
[Imprimer](#)

L'île-Saint-Denis : un marché pour une 2nde centrale de mobilité dans l'écoquartier fluvial

Image

La SEM Plaine commune développement lance une consultation pour la construction d'une centrale de mobilité au sein de la ZAC de l'écoquartier fluvial de L'île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

L'écoquartier fluvial, dont l'aménagement a été confié à Plaine commune développement, doit "faire le lien entre le centre et le sud de l'île, développer un quartier mixte, renouer avec le fleuve, proposer une offre de logements innovante et accessible et des espaces publics généreux". Sur 14 ha de superficie, il proposera, à terme, 1 260 logements, près de 30 000 m² de bureaux et activités, 25 000 m² d'équipements publics et 7,3 ha d'espaces publics. La ZAC accueillera sur six hectares une partie du village des athlètes dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Conçu comme une zone sans voiture, le quartier disposera de plusieurs centrales de mobilité. "Ces équipements innovants proposeront des parcs de stationnement dotés de services à la mobilité (autopartage, espaces livraison, stationnements vélos, recharge pour véhicules électriques, etc.)", signale l'aménageur.

Parking silo de huit niveaux

La première centrale de mobilité de l'écoquartier fluvial à L'île-Saint-Denis, proposant une offre de stationnement mutualisée et des services à la mobilité innovants, a été inaugurée le 22 juin 2019. Conçue par Martin Duplantier architectes, une seconde est en projet sur le lot PA 12 qui prendra la forme d'un parking silo de huit niveaux qui pourra accueillir 392 places de véhicules légers (dont huit places PMR et 15 équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques), 20 places motos, 112 m² de local vélos, quatre places de livraison avec un accès dédié et un relais colis.

Le calendrier prévoit un démarrage des travaux en 2022 pour une livraison en 2024.

[Consulter l'avis](#)